

Formation

Le débat ouvre aux jeunes les portes de la démocratie

Vingt-quatre élèves romands prennent part dès aujourd'hui à Berne à la finale nationale d'un concours oratoire

Patrick Monay

Faut-il supprimer les devoirs à domicile? Interdire la publicité pour le crédit à la consommation? Ou encore élargir le Conseil fédéral à neuf membres? Six questions de ce type figurent au programme de la finale du concours national «La jeunesse débat», organisée aujourd'hui et demain à Berne. Elle mettra aux prises 84 filles et garçons, âgés de 13 à 20 ans, venus de toute la Suisse. Un peu comme si la session parlementaire de printemps se prolongeait en draguant les politiciens en herbe.

Ces joutes oratoires se tiennent tous les deux ans depuis 2007, sous l'impulsion de la Fondation Dialogue. En vue de l'édition 2015, quelque 7000 élèves et apprentis ont bénéficié d'une formation spécifique. Les participants doivent apprendre à trouver le bon équilibre entre les quatre critères fixés: connaissance de la matière, capacité de dialogue, pouvoir de persuasion et capacité d'expression. «Celui qui maîtrise parfaitement son sujet mais ne laisse pas parler son contradicteur ne sera pas forcément bien noté», explique Lucie Schaeren, l'une des deux responsables du projet en Suisse romande.

Au terme des épreuves qualificatives, mises sur pied dans de nombreux établissements scolaires, vingt-quatre jeunes Romands ont décroché leur ticket pour la finale. Parmi eux, treize Vaudois et quatre Genevois. A eux de se montrer éloquentes et convaincants face au jury, composé notamment d'enseignants et d'ex-participants (*lire ci-dessous*).

Education à la citoyenneté
L'événement prend un relief particulier cette année avec la création du «Campus pour la démocratie», organisation faitière réunissant les principaux acteurs de l'éducation à la citoyenneté et de la participation civique. «Il fera le lien entre la Confédération et les projets sur le terrain, qui ont besoin de soutien», espère Lucie Schaeren. Le lance-

ment officiel, demain à Berne, aura lieu en présence de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga.

«Cela donne du poids à notre démarche éducative», se réjouit la sociologue et formatrice de «La jeunesse débat». Une approche qui n'a plus grand-chose à voir, dit-elle, avec l'instruction civique de jadis. «Nous nous adressons non seulement aux futurs citoyens, mais à toutes les personnes vivant en Suisse, migrants compris. C'est une éducation à la démocratie, selon les principes du Conseil de l'Europe.» A la connaissance des institutions politiques s'ajoutent ainsi, entre autres, les notions de valeurs et d'opinions, l'encouragement du regard critique et autonome, l'incitation au lancement de projets.

Encore faut-il disposer, en classe, du matériel didactique né-

cessaire. Constatant de sérieuses lacunes dans ce domaine, alors même que la citoyenneté figure dans le Plan d'études romand, Lucie Schaeren et son collègue Yanis Papadaniél viennent de publier leur propre manuel. Intitulé *Mon carnet citoyen*, il aborde en huit modules les droits fondamentaux, le pouvoir, l'élaboration des lois, les moyens d'information, etc. Il propose des jeux de rôle et laisse une large place à la discussion. De quoi faire émerger les débatteurs de demain? Lucie Schaeren se veut optimiste: «Des enseignants romands testent déjà le livre. Et on sent un intérêt à l'adapter au Tessin et en Suisse alémanique.»

Pour plus d'informations:
www.jugenddebattiert.ch/fr

«Ce concours m'a incité à m'engager»

● Finaliste en 2013, il siègera cette fois-ci à la table du jury. Robin Jaques, 15 ans, s'est découvert une passion pour le débat à l'occasion d'une initiation organisée par un enseignant, dans son école de Nyon. «Je ne maîtrisais pas du tout l'art oratoire, mais j'étais très motivé. J'ai gagné ma place lors de l'épreuve qualificative.»

Lors de la finale nationale, il a eu à s'exprimer en public sur deux thèmes: l'abaissement de l'âge du permis de conduire à 16 ans et le remplacement des supports papier par des



Robin Jaques
15 ans, Nyon

tablettes numériques à l'école. «Je ne suis pas allé au bout, mais j'ai beaucoup apprécié l'expérience», raconte-t-il.

Robin est aujourd'hui en première année de gymnase. Sa participation à «La jeunesse débat» l'a incité à s'engager

au plan civique. Il fait désormais partie de la commission consultative des jeunes du Canton de Vaud. «C'est intéressant. Nous prenons position dans le cadre de l'élaboration des lois», détaille le jeune Nyonnais, qui se réjouit de retrouver l'ambiance de la grande finale, à Berne.

«Le niveau promet d'être élevé.» Et ensuite? «Je dois déjà me concentrer sur ma maturité! Mais j'aimerais bien travailler dans la politique. De préférence avec un regard extérieur. Peut-être journaliste?» **P.M.**



Sans assistant parlementaire, le Vaudois Roger Nordmann vit les sessions à un rythme d'enfer. ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

«Au Conseil national, il y a 40 élus vendus»

Un café avec...

Roger Nordmann
(PS/VD)

A quoi ressemble la vie de parlementaire? Nos élus lémaniques qui siègent sous la Coupole se confient lors d'une pause-café

«Je ne peux pas imaginer une journée sans café. Je bois cinq expressos par jour», énumère le fringant quadragénaire Roger Nordmann. Cette consommation élevée explique-t-elle le fait qu'il soit toujours un peu speed ou prend-il d'autres drogues? «Si on considère que le pinard, c'est de la drogue, alors oui. Mais à part ça, non, bien sûr.»

Il revient rapidement sur son côté agité du buccal et du bocal. «Trois semaines de session à Berne, c'est stimulant, mais stressant. Vous devez gérer une tonne de choses à différents niveaux. Cela va du gros dossier complexe sur l'énergie, qu'on travaille sur la durée, à de petits problèmes d'intendance immédiats. Je n'ai pas de secrétariat, pas d'assistant, pas de bureau. J'écris mes mails sur mon pupitre, dans le vacarme.»

Le soir, quand il n'a pas de réunions, il débriefe la journée au restaurant avec ses camarades de la Commission de l'énergie, son domaine fétiche. Puis il va dormir. «J'ai trouvé un bed and breakfast très tranquille, où je dors bien. C'est essentiel. Si je n'ai pas un minimum de six heures de sommeil, je patauge la journée suivante avec neuf heures de session et des réunions à midi et le soir. Après une journée intense en poli-

tique, c'est difficile parfois de trouver le sommeil, car l'excitation demeure.»

Ce qu'il aime particulièrement? «Trouver une solution via un compromis. Non, je ne fais pas le marchand de tapis. Pour qu'un accord soit solide, il faut une cohérence. Cela implique de déceler chez chacun quelle est sa marge de manœuvre et les points sur lesquels il peut évoluer.» Ce qui l'énerve au plus haut point? Les élus «bloqués», imperméables au compromis, parce qu'ils sont dépendants financièrement d'un lobby. «Cela me débecte. Au National, il y a une quarantaine d'élus qui sont brutalement vendus. Ce n'est pas une majorité, heureusement! Mais c'est trop.»

«C'est à Berne que je peux donner le meilleur!»

Roger Nordmann
Conseiller national (PS/VD)

Roger Nordmann, qui se rend fréquemment à Berne hors session, s'assume comme un politicien à plein-temps. «C'est la seule façon de faire du boulot sérieux: donner des impulsions, connaître les dossiers, se défendre par rapport à l'administration et ne pas se faire manipuler par les lobbies.»

Il sollicitera un quatrième mandat au National en octobre. Briguera-t-il ensuite un siège aux Etats, dans l'Administration fédérale ou au Conseil fédéral? «On verra bien. Je suis ouvert. Mais c'est vrai que, de par ma connaissance de l'allemand et vu mon état d'esprit, c'est à Berne que je peux donner le meilleur!» **Arthur Grosjean** Berne

Disparue de La Chaux-de-Fonds: c'est un homicide

Le corps découvert samedi en France voisine est bien celui de la jeune femme disparue de La Chaux-de-Fonds. Son mari reconnaît les faits

Le mystère qui planait sur la disparition le 6 janvier dernier d'une jeune épouse de 24 ans à La Chaux-de-Fonds est élucidé. L'autopsie ef-

fectuée à Besançon prouve que c'est bien son corps qui a été retrouvé samedi dans une forêt en France voisine.

«Il s'agit d'un homicide», a déclaré hier le procureur neuchâtelois en charge de l'affaire, Daniel Hirsch. Considéré dès le début de l'enquête comme le principal suspect et placé en détention depuis le 9 janvier, le mari a reconnu que le décès avait eu lieu à la suite d'une

dispute. Il a admis avoir transporté le corps et l'avoir déposé là où il a ensuite été retrouvé par des promeneurs, a ajouté le procureur. Le mari a aussi donné des détails que seul lui pouvait connaître.

«Il a donné des explications peu convaincantes sur son emploi du temps le jour de la disparition», a relevé le commissaire Philippe Bongard. L'hypothèse d'un enlèvement est alors parue probable. La

police et le Ministère public n'ont pas donné d'informations sur l'usage éventuel d'une arme ou sur les causes du décès.

Le couple de nationalité française s'était marié en 2014. A la suite de difficultés conjugales, la femme avait quitté le domicile commun le 13 décembre dernier et était hébergée par Solidarité Femmes dans un centre de La Chaux-de-Fonds. **J.MT/ATS**

PUBLICITÉ

VENDREDI & SAMEDI
20-21.03.2015

JOKER
WEEK-END

40%

6.95 au lieu de 11.70

Tous les Coca-Cola en pack de 6 x 1,5 litre, 5 packs de six maximum par achat p. ex. Classic

MIGROS
M comme Magnifique surprise.

OFFRE VALABLE À LA DATE INDIQUÉE. EN QUANTITÉS USUELLES POUR UN MÉNAGE. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK.